



## Abus de faiblesse/manipulation

Par **Jackdu**, le 13/01/2024 à 11:53

Bonjour,

Une femme de 20 ans ma cadette m'a sauvé la vie en m'évitant le pire ,alors que j'étais en détresse psychologique, il y a deux ans. Elle est devenue ma principale confidente au fil du temps. J'ai fait un "transfert" avec ma fille aînée, tellement cette femme me l'a rapellait, tant au niveau physique que dans son comportement. (Mes deux filles ne m'adressent plus la parole depuis 14 ans.) J'ai eu ce projet d'adoption simple la concernant. JAMAIS elle ne s'y est opposée, ni devant ma femme ni devant mes collègues au courant de cette histoire. Pendant plus d'un an, j'ai joué mon rôle de papa-bis (le sien étant décédé depuis pas mal d'années. En l'aidant financièrement ou en gâtant ses enfants à leur anniversaire ou à Noël. En Avril dernier, j'ai enfin eu une réponse positive de mon notaire. après de nombreux RDV notamment avec les avocats qui emploient mon épouse. J'ai toujours tenu informé cette femme de l'avancement de cette procédure. Elle a malheureusement commencé à couper les liens à partir du moment où je lui ai demandé les documents pour valider cet acte. Je mettais énormément investit dans cette relation qui m'aidait vraiment à me reconstruire. Ma psychologue, à l'énoncé de cette histoire, m'a clairement souligné que j'avais été manipulé. Comment puis-je me défendre ?

Cordialement.

Jackydu

Par **Marck.ESP**, le 13/01/2024 à 14:57

Bienvenue et bonjour

Finalement, vous ne connaissez pas vraiment les raisons qui ont poussé cette femme à couper les liens avec vous ?

A quel chiffre se monterait votre préjudice ?

Par **Jackdu**, le 13/01/2024 à 15:54

Merci pour votre réponse.

Cela a été très progressif, au début elle m'a dit qu'elle n'avait jamais voulu un tel engagement. (cela n'apparaît sur aucun des centaines de messages échangés, elle n'en a jamais informé ma femme avec qui elle était en contact). Suite à cette demande de documents qu'elle a refusés, elle a refusé les aides financières que je lui offrais au prétexte "écrit" qu'elle ne voulait pas de traces par rapport à mes filles, puis elle a refusé que l'on souhaite l'anniversaire de son fils. Je lui ai fait part de mon étonnement et là, je me suis pris une "volée de bois vert" d'elle et de son mari. Je n'ai toujours pas compris. La somme d'aide dépasse les 4000€ sans compter les cadeaux ...